

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 24/03/2015

Référence
2015_03_08

Objet de la délibération
Choix d'un prestataire pour l'élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	27	36

Date de la convocation
16/03/2015

Date d'affichage
16/03/2015

Vote
A l'unanimité
Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2015 et le 24 Mars à 14 heures 30 minutes, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Siège de Brest métropole sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présents : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BRUBAN Claudine, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, QUIGUER Tifenn, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GOURVIL Armel, GUEGANTON Loïc, KERMAREC Charles, LARS Roger, LE GAC Didier, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, PLUCINSKI Michel, RIOUAL Bernard, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BONNARD LE FLOCH Frédérique à M. RIOUAL Bernard, GODEBERT Viviane à M. MOUNIER Gilles, MM : FAYRET Thierry à M. NEDELEC Yohann, GOULAOUIC Pascal à M. TANGUY Bernard, LORCY Armel à M. PLUCINSKI Michel, MASSON Alain à Mme QUIGUER Tifenn, PELLICANO Fortuné à M. CUILLANDRE François, RAMONE Louis à M. LARS Roger, TALARMAN Roger à M. LINCOLN Andrew
Excusé(s) : Mmes : BALCON Claudie, MALGORN Bernadette, MM : CAP Dominique, GIBERGUES Bernard, MOAL Gurvan, OGOR Pierre

Assistaient en outre à la réunion : Mme LE BARS Mickaèle, M CANN Thierry

A été nommé(e) secrétaire : M NEDELEC Yohann

<p>Objet de la délibération :</p> <p>Choix d'un prestataire pour l'élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest</p>

Marché à procédure adaptée pour l'élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest

■ **Objectifs de l'étude**

Dans le cadre de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Brest qui a été engagée par délibération du comité syndical du Pays de Brest du 17 décembre 2014, une évaluation environnementale doit être conduite

Accusé de réception

029-200033736-20150326-2015_03_08-DE
Reçu le : 26/03/2015

pendant toute la procédure de révision.

Cette évaluation environnementale permettra de décrire et d'évaluer les incidences notables que peut avoir le document du SCoT sur l'environnement.

L'évaluation environnementale proposera les mesures à envisager pour éviter, réduire et, dans la mesure du possible, compenser des incidences négatives. Des critères, indicateurs et modalités seront proposés pour suivre les effets du document sur l'environnement. Les projets d'aménagement retenus devront être justifiés du point de vue de la protection de l'environnement.

Afin de conduire au mieux cette évaluation environnementale, une prestation extérieure avec des compétences spécifiques est nécessaire. Le pôle métropolitain a ainsi lancé un MAPA.

■ Publicité du marché

La consultation a été publiée sur le site de l'AMF 29 le 06 janvier 2015.

La réponse était demandée pour le lundi 9 février 2015.

■ Missions du prestataire

> Rédaction des différentes pièces constitutives de l'évaluation environnementale en intégrant les obligations réglementaires en vigueur.

L'évaluation devra s'assurer que tous les enjeux environnementaux seront bien pris en compte, que les orientations en matière d'environnement formulées dans le PADD seront déclinées par des dispositions adéquates dans chacune des pièces du document d'urbanisme, et en formulant des propositions pour viser la cohérence de l'ensemble. L'analyse transversale sera suffisamment précise pour permettre de repérer d'éventuelles contradictions entre orientations ou dispositions au regard des enjeux environnementaux.

> Appui méthodologique

Il s'agit de guider la maîtrise d'ouvrage dans la conduite de l'évaluation environnementale : conseil stratégique et d'organisation, apports de bonnes pratiques...

> Étape 1 – Analyse de l'état initial de l'environnement

> Étape 2 – Analyse des incidences notables, exposé des motifs pour lesquels le projet a été retenu et mesures envisagées pour éviter, réduire et compenser

> Étape 3 – Définition des indicateurs, résumé des objectifs et articulation avec les autres programmes, résumé non technique, et présentation de la démarche.

> Étape 4 – L'exposition des conclusions des avis et consultations, et leur prise en compte

■ Critères d'analyse des offres

Valeur technique : 60%

Coût : 40%

Accusé de réception

029-200033736-20150326-2015_03_08-DE

Reçu le : 26/03/2015

■ Réponses

Le pôle métropolitain a reçu 4 propositions de prestataires.

Après analyse des offres, 3 prestataires ont fait l'objet d'une audition le mardi 3 mars 2015 :

- EGIS FRANCE (Nantes)
- ASCONIT (Nantes/Lyon)
- SCE (Nantes)

■ Résultat de l'audition

En conclusion de l'analyse des offres et des auditions, la proposition du **bureau d'études SCE** est jugée la plus intéressante au regard des exigences fixées dans le cahier des charges. SCE a fait preuve de sa compétence à traiter de l'ensemble des thématiques du SCoT et de références en matière d'évaluation environnementale de documents de planification.

La proposition présente une méthode claire et une équipe pluridisciplinaire apte à répondre à l'ensemble des besoins de l'évaluation environnementale du SCoT. L'approche est concrète et pragmatique pour prendre le mieux en compte l'intégration de l'évaluation environnementale dans les différents éléments du projet de SCoT.

- Il est donc proposé au Comité syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest de :

- retenir l'offre du **bureau d'études SCE pour l'élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest**. Le montant de la prestation est de : 63 744 euros TTC
- et d'autoriser le Président à signer le marché

Cette prestation fera l'objet d'une demande de subvention auprès de conseil régional au titre du volet 1 du contrat de partenariat 2014-2016

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest	63 744 €	Pôle métropolitain du Pays de Brest	31872 €
		Conseil Régional - Contrat de partenariat	31872 €
Total (TTC)	63 744 €	Total (TTC)	63 744 €

- Il est proposé au comité syndical d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus et d'autoriser le Président à solliciter une subvention pour un montant de 31 872 € auprès du conseil régional au titre du volet 1 du contrat de partenariat.

Accusé de réception

029-200033736-20150326-2015_03_08-DE

Reçu le : 26/03/2015

Décision du comité syndical :

A l'unanimité, les membres du comité syndical :

- retiennent l'offre du **bureau d'études SCE pour l'élaboration de l'évaluation environnementale pour la révision du SCoT du Pays de Brest**. Le montant de la prestation est de : 63 744 euros TTC,
- autorisent le Président à signer le marché,

- approuvent le plan de financement présenté ci-dessus et autorisent le Président à solliciter une subvention pour un montant de 31 872 € auprès du conseil régional au titre du volet 1 du contrat de partenariat.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 26 mars 2015



François CUILLANDRE

Accusé de réception

029-200033736-20150326-2015_03_08-DE

Reçu le : 26/03/2015